

CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du Mardi 6 Mai 1997

Présents: , Mlle PICKERING, Mmes BOITEL, BOULANGER, FAUCHER;
MM DOUET, GELPEROWIC, GROSSET, MAQUET, NORMAND, PICOU,
Mme ANTRAIGUE, Secrétaire de Mairie.

Absent non excusé: M HARMSWORTH

Présent dans la salle: Mlle TROLLE - M BOULANGER.

Secrétaire de séance: Mme FAUCHER

Signature par tous les conseillers présents du dernier compte-rendu.

Comptes Administratifs 1996

Approbation à l'unanimité des comptes administratifs 1996 pour le budget communal et le budget de l'eau.

ALARMES :

Devis demandés avec éventuellement l'Eglise.

TRAVAUX À L'EGLISE :

L'architecte des Bâtiments de France, M Poncelet nous a rendu visite dans le cadre de l'étude du sol qui comprend,

- l'historique du bâtiment (construction)
- l'étude du sol
- l'étude des matériaux utilisés
- l'étude des mouvements de l'édifice

Il a constaté que l'église semble se vriller, que l'un des piliers semble avoir un habillage de style roman, que le clocher est indépendant avec du grès en fondation.

Les travaux qui seraient à réaliser semblent très coûteux pour les moyens financiers de la commune ; un chantier école serait une solution.

CIMETIÈRE :

Le panneau contenant le plan des emplacements des tombes et les diverses indications concernant le règlement sera placé entre la petite chapelle et l'entrée de l'église.

LOGEMENT DE MME BOITEL : Les travaux seront entrepris en Juillet.

LOGEMENT DE Mlle PATARD : Une étude est à faire.

APPENTIS DERRIÈRE LA SALLE DE RÉUNION : Il a été fait par les employés communaux et il est presque terminé.

ECOLES : Problème des portemanteaux peu pratiques (les vêtements tombent)
Problème des W-C. M Boutillier Claude doit venir voir ce qui serait possible de faire.

POS : La réalisation nécessaire d'un fonds de plan a coûté 5 600F. Lorsque le POS sera déclaré officiel, une délibération sera prise pour que la commune bénéficie du droit de préemption.

FLEURS : Plusieurs pépiniéristes seront contactés dont la pépinière de Oissery.

TRAVAUX EDF : Coût prévu des travaux d'enfouissement des lignes pour la fin de la rue Porte de Baron : 305 000F + 65 000F pour le téléphone. Délibération prise ; début des travaux en octobre. Actuellement le

taux des prêts est intéressant : 5%.

TRAVAUX AUX ABORDS DE LA STATION : Aménagement des espaces verts. Coût : 16 884 F.

CONTRAT PETITE ENFANCE : Délibération pour la participation de la commune à ce contrat; le prix est de 7,72F par habitant par an : mise en place de la halte garderie sur le secteur, relais Assistantes maternelles (formation et suivi), aides aux centres de loisirs sans hébergement (subventions supplémentaires qui s'ajoutent aux subventions existantes).

CONSEIL D'ENFANTS : Projets : inter villages samedi 10 mai; rallye sur Montagny le 24 mai ouvert à tous (de "7 à 77 ans") avec 3 questionnaires selon l'âge; boum avec le conseil d'enfants d'Ermenonville le 7 juin; visite du Sénat le 25 juin.

BAR "LA LUCIOLE" : demande d'autorisation d'ouverture le 18 mai jusqu' à 5 h (soirée privée), le 23 mai jusqu'à 2 h.

COURSE CYCLISTE : le 15 juin.

PERMANENCES POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES :

Le 25 Mai : 08h - 10h : Mme Faucher, M Gelpérowic, M Harmsworth
 10h - 12h : Mmes Antraigue, Boitel, Boulanger
 12h - 14h : Mme Maquet, M Maquet, M Normand
 14h - 16h : Mme Pickering, M Picou,
 16h - 18h : Mme Picou, M Douet, M Grosset

Le 1er juin : 08h - 10h : Mme Faucher, Mlle Pickering, M Gelpérowic,
 10h - 12h : Mmes Antraigue, Boitel, Boulanger
 12h - 14h : Mme Maquet, M Maquet, M Normand
 14h - 16h : Mme Pickering, M Picou, M Harmsworth
 16h - 18h : Mme Picou, M Douet, M Grosset

REMERCIEMENTS : Les ADEX remercient la commune pour le prêt des support d'exposition qu'ils ont utilisés lors de l'une de leurs manifestations à PEROY.

CENTRE DE SECOURS : Le projet de construction de caserne ne pourra aboutir que dans le cadre de la départementalisation comme l'oblige la nouvelle loi.

JURÉS D'ASSISES : Elections des jurés pour l'année, à la mairie de Nanteuil le 3 juin à 19h.

TRAVERSÉE DE VILLAGE : Présentation de l'étude réalisée et des propositions d'aménagements à apporter au village pour améliorer son aspect et réduire la vitesse des véhicules.
Séance levée à 22h 45.